

Programme de formation

Obligations légales : maîtriser et sécuriser ses pratiques RH, droit du travail et SSCT

But de la formation

Professionaliser ses pratiques en droit du travail, en ressources humaines, en juridique et en santé, sécurité et conditions de travail

Compétences visées - Objectifs

Intégrer les règles en droit du travail pour respecter les obligations de l'employeur

Fiabiliser ses pratiques RH pour sécuriser la gestion du personnel

Intégrer la réglementation en SSCT

Assimiler les enjeux du dialogue social et favoriser la relation employé/employeur

Pré-requis

Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)

Pour le distanciel : savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Type de public

Chefs d'entreprises, postes de direction, RRH, DRH, managers.

Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.

Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Durée

21H

Programme

Les contours de la législation en droit du travail

Les sources en droit du travail

L'incidence de la convention collective

La place des accords d'entreprise

Les instances de contrôle

Sécuriser l'embauche des salariés

Les formalités liées à l'embauche

Le choix du contrat de travail

Les clauses principales du contrat de travail

Les règles principales liées à l'exécution et la suspension du contrat de travail

Le respect de la durée du travail

Les différents types de congés et les jours fériés

La suspension du contrat de travail en raison de l'état de santé du salarié

L'étendue des pouvoirs de l'employeur

Le pouvoir de direction
Le pouvoir réglementaire et l'élaboration d'un règlement intérieur
Le contrôle et la surveillance des salariés
Le pouvoir disciplinaire

Rupture du contrat de travail

La démission
Les ruptures conventionnelles
Le licenciement pour motif personnel
Le salarié protégé
Les autres modes de rupture du contrat
Le préavis
Les documents de fin de contrat

Les affichages obligatoires

Les obligations d'affichages
Les sanctions

Santé et sécurité au travail

Obligation de sécurité de l'employeur
La prévention des risques : le document unique
Le registre de sécurité
Les autres obligations liées à la sécurité
Les instances de contrôle
Les services de prévention et de santé au travail

Les obligations en termes de formation

La formation professionnelle
L'entretien professionnel

Le dialogue social

Les syndicats en entreprise
Le CSE

Moyens pédagogiques

Modalité à distance : Visio face à face
Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils.

Formateur-trice possible :

Marina SOLLIEC

11 ans, responsable RH : Droit du travail, dialogue social, CSE, SST, GEPP
Consultante-Formatrice et RH externalisé
Master Management des Ressources Humaines

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet

Equipement de prise de notes

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Liste des référents

Référent administratif : Madame Annette GALLET

Référent pédagogique : Madame Céline BALDINI

Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

Administratif : Annette GALLET - 06 22 49 00 60 – agallet@amf-groupe.com

V 06/11/2025